

Fiche de données de sécurité
Alliage d'aluminium et de magnésium

1. Identification du produit et de l'entreprise

commercial : Alliage d'aluminium et de magnésium
Formule chimique : Al-Mg
Utilisation recommandée : Recherche et développement scientifiques

Fabricant/Fournisseur : **Stanford Avancé**
Entreprise : Matériels
23661 Birtcher Dr.
Lake Forest, CA 92630
USA

Téléphone : + 1 (949) 407-8904
Fax : + 1 (949) 812-6690

Numéro de téléphone d'urgence
Numéro de téléphone d'urgence : + 1 (949) 407-8904

2. Identification des dangers

d'avertissement : Danger



Mentions de danger : H228 Matière solide inflammable
H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air. H251 Auto-échauffement : peut s'enflammer.
H261 Au contact de l'eau, libère des gaz inflammables

Conseils de prudence : P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – Ne pas fumer
P261 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage
P222 Ne pas laisser en contact avec l'air
P231+P232 Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité. P370+P378 En cas d'incendie : utiliser une poudre spéciale pour feux de métaux. P422 Stocker le contenu sous gaz inerte.

Cotes de santé HMIS (0-4) :	Poudre	Pièces	En gros
Santé:	1	1	0
Inflammabilité :	4	2	1
Physique:	2	2	1

3. Composition

Famille chimique : alliage métallique
Noms supplémentaires : **Magnalium**

Aluminium (Al) :

Pourcentage: 0-100 % en poids
CAS #: 7429-90-5
CE #: 231-072-3

Magnésium (Mg) :

Pourcentage: 0-100 % en poids
CAS #: 7439-95-4
CE #: 231-104-6

4. Procédures de premiers secours

Traitement général : Consultez un médecin si les symptômes persistent.
Traitement spécial : Aucun
Symptômes importants : Aucun

Inhalation: Transporter la victime à l'air libre. En cas d'inconscience, la placer en position latérale stable pour le transport.
Ingestion: Consultez un médecin.
Peau: Laver la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Retirer tout vêtement contaminé.
Yeux: Rincer les yeux à l'eau en clignant fréquemment des yeux pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

5. Données sur les risques d'incendie et d'explosion

Inflammabilité : Spontanément inflammable sous forme de poudre. Inflammable sous forme de petits morceaux ou de particules fines. Le contact avec l'eau peut libérer des gaz inflammables.

Point d'éclair: N / A
Température d'auto-inflammation : N / A

Moyens d'extinction : N'utilisez pas d'eau pour les feux de métaux - utilisez du CO₂, sable, poudre extinctrice. Utiliser un appareil respiratoire autonome complet et des vêtements de protection complets pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Procédure spécifique de lutte contre l'incendie :

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

du matériel est libéré/déversé : Porter un équipement de protection respiratoire approprié, tel que spécifié dans les informations de protection spéciale. Isoler la zone de déversement et assurer une ventilation adéquate. Aspirer le déversement à l'aide d'un filtre à air HEPA (haute efficacité) et le placer dans un récipient fermé pour élimination. Veiller à ne pas soulever de poussière.

Précautions environnementales : Isoler les eaux de ruissellement pour éviter la pollution de l'environnement.

7. Manipulation et stockage

manipulation : Bien se laver après manipulation.
Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et sec, dans un récipient hermétiquement fermé.
Travaux/Entretien hygiénique : Ne consommez pas de tabac ni de nourriture sur votre lieu de travail. Lavez-vous soigneusement avant de manger et de fumer. Ne soufflez pas la poussière des vêtements ou de la peau avec de l'air comprimé.
Ventilation: Assurer une ventilation suffisante pour maintenir la concentration à la limite ou en dessous.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition admissibles : Valeur limite d'exposition 15 mg/m³ en AI, valeur à long terme, poussière totale ou fraction respirable 1 mg/m³ comme AI, valeur à long terme, fraction respirable

Équipement spécial :	Aucun
Protection respiratoire :	Utiliser un respirateur à cartouches de type P100 (États-Unis) ou P3 (EN143) en complément des mesures d'ingénierie. Une évaluation des risques doit être réalisée afin de déterminer si les respirateurs à adduction d'air sont appropriés. Utiliser uniquement un équipement testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales en vigueur.
Gants de protection :	Caoutchouc nitrile, NBR 0,11 mm d'épaisseur.
Temps de pénétration du matériau des gants :	480 minutes
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité ou lunettes de protection
Protection du corps :	Vêtements de travail protecteurs. Portez des chaussures fermées et des manches longues/pantalons.

9. Caractéristiques physiques et chimiques

		Couleur
	Gris métallisé	
Formulaire:	Poudre, granulés, pastilles, cible de pulvérisation, pièces personnalisées	
Odeur:	sans odeur	
Solubilité dans l'eau :	Insoluble, le contact avec l'eau peut libérer un gaz inflammable	
Point d'ébullition :	N/A	
Point de fusion:	437-660,4 °C	
Densité:	N / A	
Poids moléculaire :	N / A	

10. Réactivité

Stabilité:	Stable dans les conditions de stockage recommandées
Réagit avec :	Agents oxydants, Air, Acides, Bases, Halocarbures, eau Air,
Conditions incompatibles : Produits de décomposition dangereux :	Eau/Humidité, Azote Fumée d'oxyde métallique, oxyde de magnésium

11. Informations toxicologiques

Effets potentiels sur la santé :	
Yeux:	Peut provoquer une irritation
Peau:	Peut provoquer une irritation
Ingestion:	Peut provoquer une irritation
Inhalation:	Peut provoquer une irritation
Chronique:	N / A
Signes et symptômes :	N / A
Conditions médicales aggravées :	N / A
Dose létale médiane :	N / A
Cancérogène :	N / A

12. Informations écologiques

écologiques ne sont pas disponibles. Les données

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

14. Données de transport

Dangereux :

En poudre :



Classe de danger :

4.3 Substances qui, au contact de l'eau, libèrent des gaz inflammables

Classe secondaire :

4.2 Solides spontanément combustibles II

Groupe d'emballage :

Numéro ONU :

UN1418

Nom d'expédition correct :

Poudre d'alliage de magnésium (aluminium magnésium)

Dangereux :

En morceaux contenant plus de 50 % en poids de Mg :



Classe de danger :

4.3

Groupe d'emballage :

III

Numéro ONU :

UN1869

Nom d'expédition correct :

Alliages de magnésium contenant plus de 50 % de magnésium
(Aluminium magnésium)

15. Informations réglementaires

Article 302 Extrêmement dangereux : Article 304 Quantités limitées Non
Article 305 Produits extrêmement inflammables : Article 306 Produits extrêmement corrosifs : Article 307 Produits extrêmement toxiques : Article 308 Produits extrêmement irritants : Article 309 Produits extrêmement nocifs : Article 310 Produits extrêmement corrosifs : Article 311 Produits extrêmement toxiques : Article 312 Produits extrêmement irritants : Article 313 Produits chimiques toxiques :

N / A

Oui (aluminium)

16. Autres informations

----- Cette fiche de données de sécurité doit être utilisée conjointement avec les fiches techniques. Elle ne les remplace pas. Les informations fournies sont basées sur nos connaissances concernant ce produit au moment de sa publication. Elles sont données de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques potentiels encourus en cas d'utilisation du produit à d'autres fins que celles prévues. Ceci ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation du produit. L'objectif des réglementations obligatoires mentionnées est d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations concernant l'utilisation de produits dangereux.

Dernière révision du document :

19/07/2016